LEPLATRE SAS

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS ET DE L'ETUDE D'IMPACT

SOMMAIRE

1 PRESENTATION DE LA SOCIETE : 1

1.1 Présentation de la Société LEPLATRE 1

1 DESCRIPTION DU SITE 2

1.1 Localisation du site concerné par ce dossier 2
1.2 Descriptif des activités 3

2 ACTIVITES DU SITE ET NOMENCLATURE : 4

2.1 Classement actuel : 4
2.2 Classement futur : 4
2.2.1 Activités et installations classées : 4
2.3 Repérage et caractéristiques des installations : 5
2.3.1 Silos plats : 6
2.3.2 Cellules existantes : 6
2.3.3 Descriptif du projet : 7
2.3.4 Autres locaux 7

3 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS 8

3.1 Évènements accidentels - Classification par nature : 8
3.2 Cartographie des scénarios : 8
3.3 Moyens de lutte contre l'incendie 9

4 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACTS : 9

4.1 Éléments naturels et humains : 9
4.2 Analyse des effets temporaires de l'installation : 9
4.3 Impact possible sur les eaux : 9
4.4 Impact possible sur l'air : 10
4.5 Impact possible sur le niveau sonore : 10
4.6 Impact possible sur les déchets : 10
4.7 Impact possible sur le transport : 10
4.8 Impact possible sur la santé : 10
4.9 Servitudes 11
4.10 Énergie et autres 11

1 PRESENTATION DE LA SOCIETE :

1.1 Présentation de la Société LEPLATRE

La société LEPLATRE existe depuis 1920. Elle est détenue et exploitée par la famille LEPLATRE. Bénéficiant d'approvisionnements en blés de forte qualité provenant de différentes régions françaises et forte d'un dynamisme commercial reconnu, la société s'est développée régulièrement.

1920 : Création
Henry LEPLATRE créé le négoce LEPLATRE à EPIEDS EN BEAUCE.

1949 : Henry LEPLATRE et son fils Jacques s'associent
Construction d'un stockage vrac de 500 tonnes avec manutention et nettoyage, et un pont bascule de 30 tonnes.

1958 : Henry LEPLATRE se retire de l'entreprise

1963 : Jacques LEPLATRE s'associe à son frère René LEPLATRE
L'entreprise devient alors société anonyme. Un nouveau dépôt s'ouvre à Meung sur Loire avec un embranchement SNCF.

1965 : Croissance de la société
La société LEPLATRE poursuit son développement et ses investissements entre 1965 et 1998 :

- Augmentation de stockage de céréales
- Création de stockage d'engrais
- Création de séchoirs
- Construction de nouveaux bureaux
- Construction d'hangars phytosanitaires

1998 : Reprise de la direction
Joël LEPLATRE, Hervé LEPLATRE, et Laurent LEPLATRE prennent la direction de l'entreprise.

1999 : Achat du site de MER (41500)

2012 : Changement de nom
L'entreprise se transforme en SAS : Société par Actions Simplifiées.

2017 : Acquisition de 6 sites dans le Loir-et-Cher
La société rachète plusieurs silos dans le Loir-et-Cher : Averdon, Champigny-en-Beauce, Herbault, Ouzouer-le-Marché, St-Amand-Longpré et Talcy.

<u>En résumé :</u>

Développements et direction familiale : après Henry, Jacques et René Leplatre ont pris la direction et l'entreprise a étendu ses capacités de stockage, séchage et manutention au fil des décennies ; la direction a ensuite été reprise par Joël, Hervé et Laurent Leplatre (fin XXe siècle) et des membres plus récents de la famille (Gaël, Paterne)

1 DESCRIPTION DU SITE

1.1 Localisation du site concerné par ce dossier



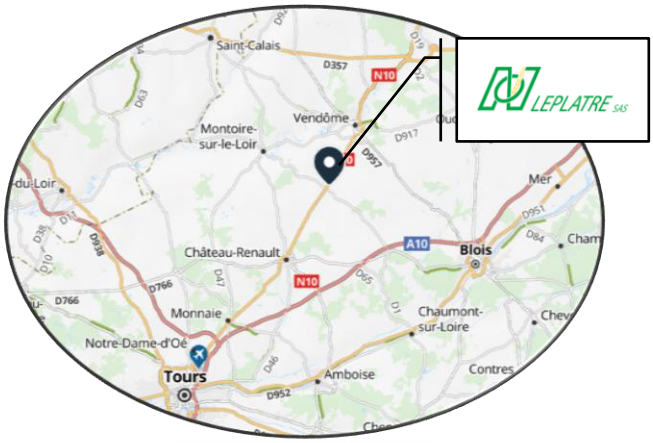

Adresse	NOUAN 41310 Saint Amand Longpré
Propriétaire du terrain	LEPLATRE SAS
Références cadastrales :	000 ZI 213 de 8 143 m² 000 ZI 156 de 379 m²
Zonage PLU	Les parcelles sont en zone A du PLU en vigueur
Surface du terrain	8 522 m²
Effectif moyen sur le site	1 à 2

L'établissement est localisé dans le département de la Loire et Cher (41) sur la commune de Saint Amand Longpré.

Le site est implanté en sortie Est de la commune.
Son voisinage est essentiellement composé de terrains agricoles.

La société LEPLATRE est propriétaire du terrain.

1.2 Descriptif des activités

La société LEPLATRE est un négociant qui a comme activité principale la collecte de céréales, vente d'agrofournitures et de produits pour l'alimentation animale, LEPLATRE accompagne les professionnels du secteur agricole au travers d'une large gamme de produits et services (plus de 1000 références). Nous sommes présents dans le Loir-et-Cher et le Loiret via nos 9 sites et dépôts.

Les activités de la société LEPLATRE sont centrées autour des axes suivants :

- Collecte, Séchage, Stockage, nettoyage et vente des productions agricoles de céréales et oléo-protéagineux, fourniture des produits nécessaires aux clients pour leurs productions végétales et animales.



Collecte de céréales

Collecte, séchage, stockage, nettoyage et vente des productions agricoles de céréales et oléo-protéagineux.



Approvisionnement

Agrofournitures, semences, nutrition, protection des plantes et services pour les agriculteurs.



Nutrition animale

Aliments pour le bétail et les animaux de compagnie pour professionnels et particuliers.

2 ACTIVITES DU SITE ET NOMENCLATURE :

2.1 Classement actuel :

La situation ICPE actuel est :

Rubrique	Désignation des activités	Classe	Volume des activités
2160	Silos et installations de stockage en vrac de céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des poussières inflammables, y compris les stockages sous tente ou structure gonflable.		
1 a b	1. Silos plats : a) Si le volume total de stockage est supérieur à 15 000 m ³ (E) b) Si le volume total de stockage est supérieur à 5000 m ³, mais inférieur ou égal à 15 000 m ³ (DC)	Non classé	**2 silos plats de capacité totale de 1 400 m³**
2 a b	2. Autres installations : a) si le volume total de stockage est supérieur à 15 000 m3 (A 3) b) si le volume total de stockage est supérieur à 5 000 m3, mais inférieur ou égal à 15 000 m3 (DC) Les critères caractérisant les termes silo, silo plat, tente et structure gonflable sont précisés par arrêtés ministériels.	Déclaration contrôlée	**Capacité totale de 13 000 m³**

2.2 Classement futur :

La situation ICPE actuel est :

Rubrique	Désignation des activités	Classe	Volume des activités
2160 1 b 2 b	Silos et installations de stockage en vrac de céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des poussières inflammables, y compris les stockages sous tente ou structure gonflable. 1. Silos plats : a) Si le volume total de stockage est supérieur à 15 000 m ³ (E) b) Si le volume total de stockage est supérieur à 5000 m ³, mais inférieur ou égal à 15 000 m ³ (DC) 2. Autres installations : a) si le volume total de stockage est supérieur à 15 000 m3 (A 3) b) si le volume total de stockage est supérieur à 5 000 m3, mais inférieur ou égal à 15 000 m3 (DC) Les critères caractérisant les termes silo, silo plat, tente et structure gonflable sont précisés par arrêtés ministériels.	Non classé Autorisation (3 km)	**2 silos plats de capacité totale de 1 400 m³** Capacité actuelle 13 000 m³ Capacité projetée 12 990 m³ **Capacité totale 27 390 m3**

<u>Réglementation SEVESO</u>

Le site n'est pas classé à Autorisation Servitude (SEVESO seuil haut), ni SEVESO seuil bas (arrêté du 10/05/2000).

2.2.1 Activités et installations classées :

Il n'y a pas d'autres activités sur le site.

2.3 Repérage et caractéristiques des installations :

Le site est actuellement composé des ateliers suivants :

	Installation / Équipement	Repère
Silos de grains	Fosse de réception	**A**
	Élévateur	**B**
	Silo plat n°1	**C**
	Silo plat n°2	**D**
	Cellules existantes	**E**
	Cellules projetées	**F**
Administratif	Bureau et vestiaire projetés	**G**
Autre local	Maintenance projetée	**H**

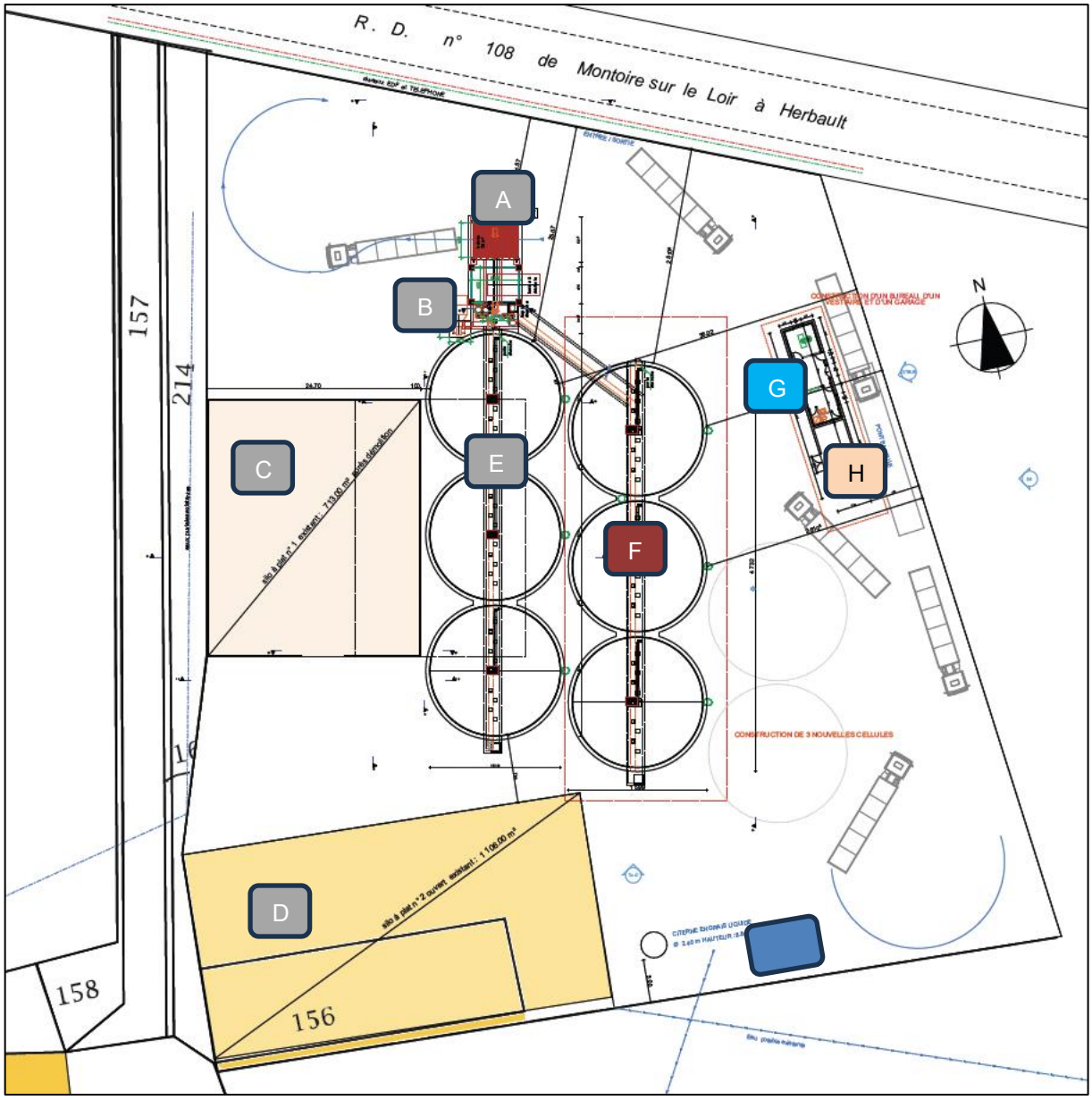

2.3.1 Silos plats :

Il s'agit des silos repérés C et D.

	Dimensions en m	Structure	Photos
Silo plat n°1	30 x 27 Hangar de 750 tonnes, 1 préau de 150 tonnes	Métallique	
Silo plat n°2	45 x 23 1 hangar avec 2 cases de 75 tonnes et 2 cases de 500 tonnes	Béton et métallique	

2.3.2 Cellules existantes :

		Cellules métalliques existantes		
Date de construction		2019		
Capacité de stockage	Nombre + capacité	3 cellules de 3250 t	9 750 tonnes	**Soit 13 000 m³**
		2 boisseaux de 60 t	**120 tonnes**	**Soit 160 m³**
		Capacité totale	**9 870 tonnes**	**Soit 13 160 m³**
Dimensions	Cellules	Diamètre = 15,10 m Hauteur paroi = 23,05 m et 27,32 m au faitage		
Structure	Cellules	Métalliques fermées cylindriques à fond plat		
	Galerie supérieure	Sans objet		
	Galerie inférieure	Sans objet		
Cellules	Type de céréales	Tous		
	Taux de rotation	1		
	Thermométrie	Oui		
	Ventilation	Oui		
	Extracteur d'air	Non		
	Reprise	1 TC		
	Ensilage	1 TC		
Réception	Fosse	1 trémie de 35 m3		
Nettoyage	Colonne de nettoyage	Non		
Incendie	Colonne sèche	Non		

Équipements présents :

- 1 transporteur à chaîne d'ensilage
- 1 transporteur à chaîne reprise cellules
- 1 élévateur extérieur de 200 t/h

2.3.3 Descriptif du projet :

		Cellules métalliques existantes		
Date de construction		Prévu en 2026		
Capacité de stockage	Nombre + capacité	3 cellules de 3200 t	9 600 tonnes	**Soit 12 990 m³**
		Capacité totale	**9 600 tonnes**	**Soit 12 990 m³**
Dimensions	Cellules	Diamètre = 15,10 m Hauteur paroi = 23,05 m et 27,32 m au faitage		
Structure	Cellules	Métalliques fermées cylindriques à fond plat		
	Galerie supérieure	Sans objet		
	Galerie inférieure	Sans objet		
Cellules	Type de céréales	Tous		
	Taux de rotation	1		
	Thermométrie	Oui		
	Ventilation	Oui		
	Extracteur d'air	Non		
	Reprise	1 TC		
	Ensilage	1 TC de liaison		
Réception	Fosse	Via la 1 trémie de 35 m3 existante		
Nettoyage	Colonne de nettoyage	Non		
Incendie	Colonne sèche	Non		

- 1 transporteur à chaine de liaison
- 1 transporteur à chaine d'ensilage

Les nouveaux silos, identiques aux silos existants, seront implantés parallèlement à ces derniers sur le côté Est mais seront légèrement décalés de quelques mètres sur l'axe Sud afin d'avoir une distance de 25 mètres depuis la limite du terrain.

Il s'agit de silos circulaires métalliques en acier galvanisé d'un diamètre total de 15,10 mètres et d'une hauteur de cellule de 27,30 mètres.

Se trouvent au-dessus des cellules, des installations techniques permettant la manutention des céréales et l'accès du personnel, déterminant ainsi la hauteur totale des nouveaux silos à 28,60 mètres.

2.3.4 Autres locaux

Les bureaux seront implantés à côté des nouveaux silos, ce nouveau bâtiment aura une longueur de 20 mètres et une largeur de 4 mètres ainsi qu'une toiture à une pente de 10°, d'une hauteur à gouttière de 2,85 mètres et une hauteur totale de 3,61 mètres.

A noter le nouveau pont bascule situé à l'arriere des bureaux.

3 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS

3.1 Évènements accidentels - Classification par nature :

- **Incendie :**

C'est l'événement le plus envisageable concernant l'activité. Les effets d'un incendie partiel seront pratiquement nuls pour l'environnement, compte tenu des dispositions prises pour empêcher la propagation d'un feu dans les installations ainsi que des moyens mis en œuvre.

De plus, du fait de l'éloignement des constructions sensibles, des établissements exploités par des tiers et l'aménagement extérieur autour des bâtiments pour permettre une intervention efficace des services d'incendie, tout risque de propagation de feu vers des installations tierces est à exclure sur ce site.

A noter également les caractéristiques de combustibilité des grains qui sont des produits qui se consument (pas de rayonnement thermique, peu de fumée et combustion très lente).

- **Explosion :**

L'explosion peut avoir lieu au niveau des locaux où apparaît un confinement de poussière. Sur le site, ces lieux sont équipés et nettoyés pour éviter sa présence. Le mode de conception (cyclone) utilisé dans l'établissement a été choisi car il limite considérablement la probabilité et les conséquences de ce risque.

Les conséquences d'une explosion sont très limitées (environ 10 m des équipements).

Dans tous les cas, ils seront circonscrits dans l'enceinte du site

Les moyens de prévention et protection mis en place sont détaillés dans l'étude, suivant les dispositions réglementaires (dépoussiérage des installations, conformités électriques, incendie, …)

3.2 Cartographie des scénarios :

L'ensemble des conséquences des scénarios est faible et circonscrit dans le site, notamment pour l'entrepôt par l'existence de mur coupe-feu 2h.

L'ensemble des mesures de prévention et de protection des risques pour les silos sont déjà existants et respectent les dispositions de l'arrêté ministérielle d'autorisation qui était applicable pour la rubrique 2160.

Les dernières évolutions (construction sur le site concernent les silos).

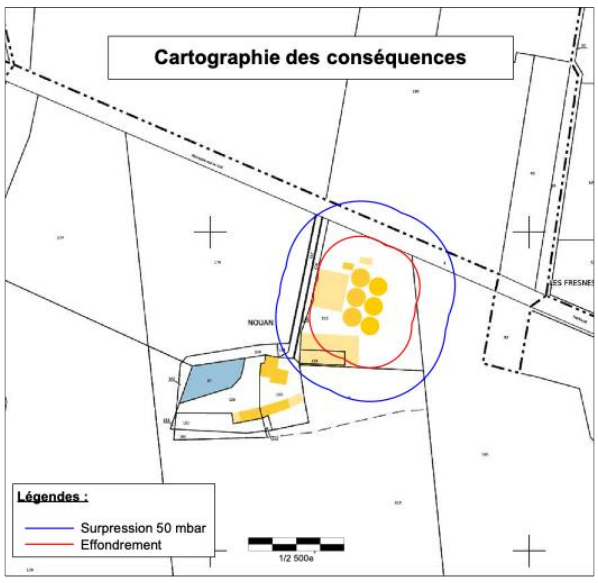

3.3 Moyens de lutte contre l'incendie

Le site est muni d'extincteurs nécessaires et une poche de 120 m3 sont sur le site.
Les extincteurs sont contrôlés annuellement par un organisme extérieur compétent.
Il n'y a pas de cellules en béton fermées sur le site étudié.

Extincteurs :

Des extincteurs sont judicieusement répartis à plusieurs endroits dans les différents endroits conformément à la règle R4.

Ces extincteurs font l'objet de vérifications régulières par une société agrée.

4 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACTS :

L'étude d'impact traite les sujets suivants :

- Le paysage
- L'eau
- L'air
- Les déchets
- Le trafic routier
- Le bruit
- La faune et la flore
- Les odeurs et autres nuisances
- L'environnement socio-économique
- La santé
- L'énergie
- Le climat

Le site a pour activités de base le stockage de blés. Les sous-produits de ces fabrications sont destinés à l'alimentation animale.
Ces issues de blés de différentes provenances Françaises.

4.1 Éléments naturels et humains :

La volumétrie des bâtiments forme un ensemble s'intégrant bien dans l'environnement.

4.2 Analyse des effets temporaires de l'installation :

Les périodes transitoires pendant lesquelles l'exploitation est différente des périodes de marche « normale » sont les périodes d'arrêts programmés (extrêmement rares) ou accidentels « défaut de fonctionnement ». Une maintenance régulière des différents équipements permet de garantir un bon fonctionnement des installations et de limiter les risques de panne.

4.3 Impact possible sur les eaux :

Les bâtiments sont alimentés par le réseau de distribution public en eau potable et il n'y a pas d'eau de process.

En fonctionnement normal, l'établissement n'est pas à l'origine de rejet d'eau (de procédé) polluée dans le milieu naturel.
De ce fait, le site n'a aucune incidence sur les zones naturelles protégées.

En cas d'incendie sur le site, la quantité d'eau utilisée sera limitée et réduite en raison de la nature des risques, des procédures d'exploitation et consignes de sécurité portées à la connaissance des Services d'Incendie, ainsi que des aménagements et des équipements apportés dans les installations.

Le site dispose d'une rétention suffisant et adapté aux risques.

De plus, s'agissant de produits organiques (grains), les eaux d'extinction ne seront pas chargées de produits dangereux issus de la combustion des différents produits présents dans les installations, et n'auront donc pas de conséquences dommageables pour les eaux environnantes (nappes souterraines, fossés, ...).

Les produits liquides (produits de désinsectisation) stockés en très faible quantité sur le site sont placés sur ou à l'intérieur de dispositifs de rétention étanches, de volume adapté. Ils ne sont pas utilisés par le stockage de grains mais en distribution pour les agriculteurs adhérents.
En cas de fuite ou de rupture accidentelle de cuve ou d'emballage, les liquides sont ainsi retenus.

4.4 Impact possible sur l'air :

Les sources de rejets atmosphériques de l'activité grains sont :

- Emissions de poussières (sortie de filtres et fosse de déchargement vrac) ;
- Gaz de combustion des véhicules transitant sur le site.

Il existe un système de dépoussiérage. Les émissions de poussières (non filtrées) sont limitées aux opérations inhérentes aux déchargements et chargements de véhicules et pour une très faible proportion, aux opérations de nettoyage des grains.

En fonctionnement normal, l'établissement n'est pas source de pollution atmosphérique pour le voisinage.

En cas d'incendie, des gaz et des fumées issus de la combustion seront émis. Étant donné la diversité des produits stockés (céréales), il est difficile de connaître avec précision la nature et la quantité de gaz émis. Ils se composeront principalement d'oxyde de carbone et vapeur d'eau. Ces gaz seront dispersés par les mouvements atmosphériques locaux et ne présentent pas un danger pour le voisinage ; seules les équipes d'intervention devront prendre les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité autour du sinistre. Ce risque est inexistant.

4.5 Impact possible sur le niveau sonore :

Les principales sources de bruit liées à l'établissement sont le trafic des camions transitant sur le site et l'activité de stockage de grains. Le niveau de bruit moyen et l'émergence en limite de propriété ont été définis suivant les normes fixées par le décret du 23/01/97, en période de jour et de nuit.

Des équipements de réduction de bruit sont en place et cette thématique est bien suivie au niveau de l'exploitant.

4.6 Impact possible sur les déchets :

Les déchets issus de l'activité Stockage de grains sont faibles, peu dangereux et traités par des entreprises spécialisées, recyclés en ce qui concerne les poussières, dans la filière grain pour l'alimentation du bétail.
Les autres déchets (papier) sont également traités.

4.7 Impact possible sur le transport :

Le trafic routier lié à l'établissement s'inscrit dans le trafic routier observé sur la zone d'exploitation.

4.8 Impact possible sur la santé :

Dans le cadre d'un fonctionnement normal, l'activité ne présente aucun danger pour la santé des populations voisines du site. C'est lors d'un dysfonctionnement éventuel entraînant un accident (incendie, explosion de poussières) que l'environnement proche pourrait être touché. Le premier tiers rencontré est situé à delà de 50 m du site.

4.9 Servitudes

D'après les informations fournies par la mairie de Saint Amand Longpré, il n'y a aucune servitude sur la zone étudiée.



Le site est implanté en dehors du village.
Son voisinage est essentiellement composé de terrains agricoles.

Le résumé non technique de l'étude d'impact a pour but de présenter les impacts sur l'environnement et les populations, leurs conséquences et les mesures prises par l'exploitant pour en limiter les conséquences.

Conclusion sur les zones protégées :

La commune de Saint Amand Longpré n'est pas concernée par une ZNIEFF de type I ou II (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique).

Les activités du site de Leplatre à Saint Amand Longpré n'ont pas d'incidence sur les zones naturelles protégées.

4.10 Énergie et autres

La consommation énergétique résulte pour le site de Saint Amand Longpré majoritairement à l'activité de stockage de grains en silos.
La consommation annuelle était d'environ 100 000 kWh sur l'année 2024.
.